



MAIRIE DE MONTROZIER

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un le trente-un mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTROZIER, dûment convoqué le vingt-cinq mai deux mille vingt-et-un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation de Gages, sous la présidence de Monsieur Laurent GAFFARD, Maire.

Présents :

Mme Séverine RAFFY, M. Marc SOLINHAC, Mme Fatima DANSETTE, M. Bernard ARETTE, M. Manuel BELLO, M. Eric PUNTEL, M. Yves CASTELLA, Madame Marie-Christine MAUREL, Mme Caroline AOUAT, M. Florent VERNHET, Mme Chantal APESTEGUY, M. Sébastien BOUDOU, Mme Marina LACAZE, Mme Stéphanie CASTANIE, Mme Myriam CABROL, Monsieur Stéphane CHAPTAL, M. Benoît RASCALOU.

Pouvoir de vote : Madame Valérie SICRE donne pouvoir de vote à Madame Fatima DANSETTE

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie CASTANIE

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 Avril 2021.

Monsieur le Maire présente la demande de M. Stéphane CHAPTAL de rectifier son intervention au paragraphe du vote du taux des taxes, cette remarque est acceptée et le procès-verbal du 10 avril sera modifié.

2- Compte-rendu de délégations

Monsieur le Maire a fait part des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal : signature d'un devis de 439,69 € HT pour l'achat de téléphones pour l'école, d'un devis de 961,20 € HT pour l'achat de mobilier pour la médiathèque et signature d'un devis de 2 385,10 € HT pour l'achat de miroirs pour la salle d'animation.

3- Délibération relative à la coupe affouagère 2021 et désignation des garants

Suite à la proposition de l'ONF et conformément au plan d'aménagement de la forêt communale, le Conseil Municipal a délibéré pour valider l'organisation de la coupe affouagère 2021 dans la parcelle 2c de la forêt communale de Montrozier avec désignés comme garants : Madame Marina LACAZE, Messieurs Florent VERNHET, Sébastien BOUDOU, Eric PUNTEL. Vote à l'unanimité.

4- Délibération pour valider l'Inscription d'itinéraires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Le Conseil Municipal a validé l'inscription de nouveaux chemins de randonnées au PDIPR, travail réalisé dans le cadre de la mise en place de l'espace trail de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère (trail d'aqui). Vote à l'unanimité.

5- Délibération pour valider le passage de la parcelle section B N°343 dans le domaine public de la Commune

Le Conseil Municipal a validé le passage de la parcelle section B N°343 d'une surface de 226 m² située route du Comtal à Gages, et utilisée pour l'accès à des lotissements, dans le domaine public de la Commune. Vote à l'unanimité.

6- Délibération pour autoriser la signature de la convention de servitudes avec ENEDIS pour l'enfouissement du réseau électrique sur la parcelle section B N°578

Suite aux observations notées sur le permis d'aménager du lotissement Clos de Léa 5, le Conseil Municipal a autorisé la signature de la convention de servitudes avec ENEDIS pour déposer la ligne électrique aérienne qui passe sur les parcelles section B N°547 et N°560 et pour construire le réseau en souterrain sur la parcelle section B N°578 appartenant à la Commune. Vote à l'unanimité.

7- Délibération pour autoriser la signature de la convention d'assistance pour la mise en sécurité de l'entrée de Gages, route du Comtal avec l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie

Le Conseil Municipal a autorisé la signature de la convention d'assistance pour la mise en sécurité de l'entrée de Gages, route du Comtal, avec Aveyron Ingénierie, afin d'envisager le ralentissement des voitures et le cheminement piétonnier. Ce projet pourrait être réalisé en même temps que l'opération d'enfouissement des réseaux programmée sur cet axe pour le second semestre. Vote à l'unanimité.

8- Délibération pour autoriser la mission d'étude proposée par Soliha dans le cadre du choix de la gestion des logements aux Plaines Basses et Hautes et à la Maison Carrée

Concernant les 15 logements locatifs dont le bail avec Aveyron Habitat arrive à échéance le 31/10/2021, le Conseil Municipal a autorisé la signature de la mission d'étude proposée par Soliha, association spécialiste de la réhabilitation et de la gestion locative sociale, afin de pouvoir bénéficier d'éléments de prise de décision factuels, permettant de définir le mode de gestion le plus adapté aux besoins et aux capacités de la commune.

Le coût de la mission s'élève à 6 750 € HT soit 8 100 € TTC. Vote par 3 abstentions et 16 voix pour.

9- Travaux d'optimisation énergétique à la salle des fêtes : délibération pour approuver le projet et le plan de financement suite à la notification de la DETR

Le Conseil Municipal a approuvé le nouveau plan de financement du projet de travaux d'optimisation énergétique à réaliser à la salle des fêtes de Gages suite à la notification de la DETR 2021 soit 7 670 euros :

- Montant des travaux HT : 30 680,00 €
- Subvention Etat (DETR 25 %) 7 670,00 €
- Budget communal : 23 010,00 €

Vote par 3 abstentions et 16 voix pour.

10- Délibération pour valider la vente des granges issues de la succession Ferrié

Le Conseil Municipal a autorisé la vente des granges issues de la Succession Ferrié à la Société Holding Louti, dont le gérant est Monsieur Arnaud MALGOUYRES pour un montant de 70 000 euros. Les frais d'acte de vente seront à charge de l'acheteur. Vote par 1 abstention et 18 voix pour.

11- Délibération pour valider la création d'une régie pour la médiathèque

Le Conseil Municipal a validé la proposition d'intégrer à la régie médiathèque existante la nouvelle activité spectacle qui permettra d'encaisser les recettes des prochaines animations prévues à la médiathèque. Les moyens d'encaissement prévus sont chèques et espèces.

Les tarifs proposés sont :

Tarif 1 : 2 €

Tarif 2 : 5 €

Tarif 3 : 7 €

Tarif 4 : 10 €

Vote à l'unanimité.

12- Informations et questions diverses

Ont été présentés pour information :

- le courrier de remerciement de l'ADM 06 pour le soutien financier apporté suite à la tempête Alex des 2 et 3 octobre 2020
- le compte-rendu de la commission Mutualisation de la Communauté de Communes du 15 mars 2021,
- le compte rendu de la commission Culture et Patrimoine de la Communauté de Communes du 26 mai 2021.